

Cote du document: EB 2010/100/R.25/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 13 d) ii)  
Date: 16 septembre 2010  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Mémorandum du Président

### Proposition de don supplémentaire à la République de Djibouti pour le

### Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres

#### Note pour les représentants au Conseil d'administration

##### Responsables:

##### Questions techniques:

**Rasha Omar**  
Chargée de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2100  
courriel: r.omar@ifad.org

##### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Fonctionnaire responsable des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office.ifad.org

Conseil d'administration — Centième session  
Rome, 15-17 septembre 2010

---

Pour: **Approbation**

## République de Djibouti

### Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République de Djibouti
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la mer, chargé des ressources hydrauliques
<b>Coût total du programme:</b>	12,3 millions d'USD
<b>Montant du don supplémentaire du FIDA:</b>	2 millions de DTS (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD)
<b>Montant du don du FIDA:</b>	1,95 million de DTS (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD)
<b>Cofinanceurs:</b>	Programme alimentaire mondial (PAM), Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
<b>Montant du cofinancement:</b>	PAM: équivalent de 1,12 million d'USD en vivres-contre-travail FFEM: 1,2 million d'USD FEM: 1,0 million d'USD PNUD: 0,067 million d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Dons
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	2,64 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	0,17 million d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire en faveur de la République de Djibouti pour le Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres, telle qu'elle figure au paragraphe 20, et les modifications de l'accord de financement, présentées aux paragraphes 15 à 18.

## Mémoire du Président

### Proposition de don supplémentaire à la République de Djibouti pour le Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres

#### I. Contexte

1. Le présent mémoire a trait à l'approbation d'un financement supplémentaire d'un montant de 3 millions d'USD, équivalant à 2 millions de DTS, pour le Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres à Djibouti, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2007.
2. Comme indiqué au paragraphe 36 du rapport pertinent du Président (EB 2007/92/R.36/Rev.1), le programme est financé par un don du FIDA, d'un montant de 1,95 million de DTS (équivalant à 3,0 millions d'USD), octroyé dans le contexte du Cadre pour la soutenabilité de la dette. Doté d'un budget total de 11,64 millions d'USD, le programme mobilise de multiples cofinanceurs, notamment le Gouvernement de Djibouti, les communautés pastorales bénéficiaires, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Facilité africaine de l'eau.

#### Objectifs du programme

3. L'objectif global du programme est d'améliorer les conditions de vie des communautés pastorales en promouvant la gestion intégrée des ressources naturelles. Ses deux objectifs spécifiques sont les suivants: i) mettre en œuvre un programme de mobilisation des eaux de surface susceptible d'améliorer l'accès des communautés pastorales et de leur cheptel à l'eau et d'accroître la production agricole; et ii) renforcer les capacités d'organisation et de gestion aux niveaux institutionnel, technique et communautaire. Le programme comporte trois composantes: i) mobilisation des eaux de surface et gestion durable des terres; ii) renforcement de la capacité nationale; et iii) coordination et gestion du programme. Le programme profitera, directement ou indirectement, à 6 000 ménages de pasteurs vivant dans les districts d'Arta, Dikhil et Tadjourah.

#### Réalisations du programme

4. Le programme est entré en vigueur en décembre 2008. Il a créé cinq comités de pilotage communautaires dans la zone du programme et conclu avec eux des accords relatifs à des plans de développement des ressources naturelles. Ces comités sont structurés autour des organisations coutumières chargées de gérer les ressources naturelles sur leur territoire. Les progrès accomplis en associant la communauté à la conservation des ressources de la forêt du Day constituent un bon exemple de la mise en œuvre de l'approche de gestion participative. Toutefois, les travaux liés à la récupération de l'eau, pour l'usage domestique et pour l'élevage, et à l'aménagement des parcours ont avancé lentement.

5. Cette médiocre performance est imputable à plusieurs facteurs: i) le retard de la mise à disposition des fonds du FEM, censés financer principalement l'assistance technique destinée à l'unité de gestion du programme et aux communautés; ii) la non-disponibilité des fonds de la Facilité africaine de l'eau, qui devaient financer les études de faisabilité pour la construction de petits barrages; iii) la modestie du programme vivres-contre-travail du PAM au regard des travaux ambitieux, requérant beaucoup de main-d'œuvre, qui ont été planifiés au stade de la préévaluation; iv) l'augmentation des coûts d'achat et de location du matériel utilisé pour les travaux liés à l'eau, par rapport à l'allocation budgétaire; et v) les faibles capacités d'exécution de l'unité de gestion du programme du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la mer, chargé des ressources hydrauliques, face à un portefeuille croissant de projets liés aux ressources en eau. Outre le programme, l'unité supervise actuellement un projet d'appui à la récupération des eaux de surface pour les usages domestiques et agricoles, financé par la Facilité africaine de l'eau.

#### **Justification du financement supplémentaire**

6. Le programme, actuellement dans sa deuxième année d'exécution, est confronté à un déficit de financement qui limitera la capacité du Ministère de l'agriculture d'atteindre les objectifs physiques et institutionnels du programme. Le financement supplémentaire du FIDA, faisant l'objet de la présente proposition, permettra au ministère de combler ce déficit de financement et de renforcer ses capacités d'exécution. Le ministère a besoin de cet appui institutionnel s'il veut être en mesure de mobiliser le financement requis pour atteindre l'objectif suivant: faire passer le volume de l'approvisionnement en eau de 2,5 millions de mètres cubes à 7 millions de mètres cube d'ici à 2020.

## **II. Financement supplémentaire proposé**

#### **Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA**

7. L'allocation fixée pour la République de Djibouti au titre du SAFP se chiffre à 3,0 millions d'USD pour le cycle 2010-2012.

#### **Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État**

8. Dans le contexte du Cadre pour la soutenabilité de la dette, Djibouti est actuellement habilité à bénéficier d'une aide financière du FIDA composée à 100% de dons.

#### **Modalités de supervision**

9. Le don du FIDA sera administré et supervisé par le FIDA.

#### **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

10. Deux personnes supplémentaires viendront étoffer l'équipe de l'unité de gestion chargée des finances: un chargé de la passation des marchés et un assistant comptabilité. Alors que le poste d'assistant comptabilité sera pourvu par concours, le Ministère de l'agriculture souhaite nommer l'ancien directeur financier du programme – recruté à l'issue d'un concours en 2008 – au nouveau poste de chargé de la passation des marchés, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010. Cette nomination rétroactive devra recevoir l'approbation du Conseil d'administration.

#### **Principales composantes**

11. Les objectifs du programme, la zone du programme, les objectifs physiques, la durée et les trois composantes restent inchangés. Les trois composantes sont les suivantes: i) mobilisation des eaux de surface et gestion durable des terres (64,3% des coûts de base); ii) renforcement des capacités nationales (10,4%); et iii) coordination et gestion du programme (25,3%).
12. Le principal changement apporté au programme consiste à limiter le recours aux activités vivres-contre-travail, les travaux étant effectués par des entreprises, en régie ou en faisant appel aux communautés.

### **Catégories de dépenses**

13. Le programme compte six catégories de dépenses: i) travaux de construction et de rénovation (42,9% du coût total); ii) matériel et véhicules (13,9% du coût total); iii) études, formation et assistance technique (16,9% du coût total); iv) contrats de service (1,9% du coût total); v) salaires et primes (14% du coût total); et vi) fonctionnement et entretien (10,4% du coût total). Les catégories de dépenses i) et ii) ont été majorées pour refléter les besoins supplémentaires de financement, leur définition sera fournie dans l'annexe 2 modifiée de l'accord de financement du don.

### **Plan de financement du programme**

14. Le plan de financement du programme a été remanié pour combler le déficit de financement, couvrir les besoins en assistance technique et refléter l'élargissement de l'unité de gestion du programme. Le coût total du programme a été porté à 12,30 millions d'USD. Les sources de financement sont i) le FIDA, 6,0 millions d'USD, don supplémentaire compris; ii) le PAM, équivalent de 1,12 million d'USD en vivres-contre-travail; iii) le FEM, avec le PNUD en qualité d'organisme d'exécution, 1,0 million d'USD; iv) le FFEM, avec le PNUD en qualité d'organisme d'exécution, 1,2 million d'USD; v) le PNUD, 0,067 million d'USD; vi) le gouvernement, 2,64 millions d'USD; et vii) les bénéficiaires, avec une contribution estimée à 0,17 million d'USD.

### **Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de don**

15. Quatre modifications doivent être apportées à l'accord de don. Premièrement, l'accord de don doit être modifié pour être cohérent avec le nouveau plan de financement du programme. Les corrections concerneront les montants des financements du FIDA, du PAM et du Gouvernement de Djibouti. Le financement de la Facilité africaine de l'eau sera supprimé tandis qu'un financement du PNUD sera ajouté.
16. Deuxièmement, l'allocation autorisée sur le compte spécial sera révisée afin de refléter l'accroissement du montant du don affecté au financement des activités du programme. Elle sera majorée par un nouveau dépôt, d'un montant de 0,25 million d'USD, pour atteindre un montant cumulé de 0,60 million d'USD. Le Secrétaire général du Ministère de l'agriculture et le Directeur du financement extérieur du Ministère des finances seront autorisés à gérer le compte spécial, en application de la loi de 2009 portant sur la gestion financière au sein du Ministère de l'agriculture.
17. Troisièmement, la description de la composante i) reflétera la recommandation d'une étude technique et environnementale détaillée préconisant la rénovation de deux petits barrages. La description de la composante ii) indiquera qu'une assistance technique à court terme et à long terme sera assurée.
18. Quatrièmement, et comme mentionné au paragraphe 10, un chargé de la passation des marchés et un assistant comptabilité viendront compléter l'unité de gestion du programme. L'assistant comptabilité sera recruté par concours. En ce qui concerne le poste de chargé de la passation des marchés, il sera pourvu par la réaffectation de l'ancien directeur financier. Par conséquent, il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la nomination de l'ancien directeur financier au poste de chargé de la passation des marchés, cette nomination prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010.
19. Après approbation par le Conseil d'administration, l'accord de don sera modifié pour refléter les différents changements liés au financement supplémentaire du FIDA.

### **III. Recommandation**

20. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les modifications de l'accord de financement, présentées aux paragraphes 15 à 18, et le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Djibouti un don supplémentaire d'un montant équivalant à deux millions de droits de tirage spéciaux (2 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze